

un sou de ça, et pendant ce temps de mettre les poids sous mon tablier, même que j'en avais pas de tablier et que c'est elle qu'elle m'en a prêté un qu'était si long que je marchais dessus.

M. le président: Voilà des détails matériels qu'un enfant n'inventerait pas.

Catherine: Fiez-vous y, elle m'a bien inventé de me faire manger une soupe sans beurre, et avec l'argent du beurre elle s'a régalé d'une saucisse pour son dessert; mais pas devant moi, c'est la concierge qui m'a dit la chose.

Malgré cet éloge de l'intelligence de Thérèse, des témoins étant venus confirmer les faits de la prévention, Catherine Durand, qui est en état de récidive, a été condamnée à quinze mois de prison; Thérèse, en raison de son âge et des coupables excitations dont elle a été l'objet, a été rendue à ses parents.

Bourse de Paris du 23 Juillet 1852.

AU COMPTANT.

Table with 2 columns: Description (e.g., 3 0/0 j. 22 déc., 4 1/2 0/0 j. 22 sept.) and Price/Value (e.g., 72 73, 403 40).

A TERME.

Table with 2 columns: Description (e.g., 3 0/0, 4 1/2 0/0 1852) and Price/Value (e.g., 72 73, 403 40).

AVIS IMPORTANT.

Les insertions légales, les Annonces de MM. les Officiers ministériels, celles des Administrations publiques et autres concernant les appels de fonds, les convocations et avis divers aux actionnaires, ventes mobilières et immobilières, oppositions, expropriations, placements d'hypothèques et jugements, doivent être adressés directement au Bureau du Journal.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES GREFFES.

MAISON ET PIÈCES DE TERRE.

Etude de M. LABBÉ, avoué, rue Neuve-Saint-Augustin, 6. — Vente en quinze lots, de MAISON ET PIÈCES DE TERRE sises à Bagnolet, canton de Pantin, arrondissement de Saint-Denis (Seine), en l'audience des créés du Tribunal civil de la Seine, le samedi 14 août 1852.

DENTS SEYMOUR.

M. SEYMOUR, CHIRURGIEN-DENTISTE, RUE CASTIGLIONE, 10,

qui, depuis longues années, jouissait déjà à juste titre d'une grande réputation pour la supériorité de ses dents et rateliers artificiels, vient encore de faire faire un nouveau progrès à l'art du dentiste en perfectionnant une pâte minérale nommée Succédanéum, avec laquelle, en effet, on peut soi-même, et sans aucun secours étranger, guérir les dents malades, tout en leur redonnant leur forme et leur beauté primitives, et en prolonger ainsi indéfiniment la durée; de plus, cette merveilleuse pâte s'applique à froid sans douleur, et sa couleur ne s'altère jamais.

Une instruction imprimée est jointe à chaque boîte de Succédanéum.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1852, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFAIRES.

Vente après faillite.

Vente après faillite, en vertu d'ordonnance de M. le Juge-commissaire, de quatre bons chevaux, un canot et un billard, hôtel des ventes mobilières, rue Rossini, le samedi 31 juillet 1852, une heure.

SOCIÉTÉS.

D'un acte sous seings privés, fait double le quinze juillet mil huit cent cinquante-deux, entre MM. BACLE, née Marie JEANOT, avec assistance et l'autorisation de son mari, avec lequel elle est séparée de biens, demeurant ensemble à Paris, boulevard du Temple, 79; 2° M. Jean JANOT, demeurant à Paris, rue de Poitou, 3; ledit acte enregistré à Paris le dix-neuf juillet mil huit cent cinquante-deux, aux droits de cinq francs cinquante centimes.

Il appert: Que M. Bacle et le sieur Janot ont formé entre eux une société de non collectif pour l'exploitation du café dit du Théâtre-Historique, situé boulevard du Temple, 79.

Égards par les deux associés.

Étude de M. SCHAYÉ, agréé, rue du Faubourg-Montmartre, 10. D'un acte sous seings privés, fait double à Paris le vingt-quatre juillet mil huit cent cinquante-deux, enregistré: Entre: 1° M. Louis-Marie GUILLOTEAUX, marchand épicer, demeurant à La Villette, près Paris, rue d'Allemagne, 59; 2° M. Simon-Clovis DELIZY, employé, demeurant aussi à La Villette, près Paris, rue d'Allemagne, 59.

D'un acte sous seing privé fait double, à Paris, le vingt-trois juillet mil huit cent cinquante-deux, enregistré: Entre M. Edouard-Jean-Casimir LEVAUFRE, négociant et fabricant, demeurant l'un et l'autre à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 29.

le trente-un décembre mil huit cent cinquante-sept.

La raison sociale et la signature sont: Casimir LEVAUFRE et Co; la signature appartient aux deux associés indistinctement; mais à la condition de l'un user et en disposer que pour les seuls actes et dans l'unique intérêt de la société.

M. Charles Rochaz a été nommé liquidateur; tous pouvoirs lui ont été donnés pour publier la dite dissolution et pour liquider l'actif de ladite société.

Charles ROCHAZ. (5240)

D'un acte sous seings privés, en date du dix-huit juillet mil huit cent cinquante-deux, enregistré le vingt-deux juillet de la même année à Dijon, par Poupiot, qui a perçu treize francs vingt centimes, le 10 61, verso, case 8, entre MM. AUG. QUANTIN et Co, directeur du comptoir l'Unité de Dijon, d'une part, et MM. E. BOURDON D'ESCALLES et compagnie, gérants de la société générale l'Unité, établie à Paris, rue de la Michodière, n° 8, ou ils demeurent, d'autre part.

Il appert que la société en commandite qui avait été créée entre Chevalier, notaire à Dijon, en date du vingt-un décembre mil huit cent quarante-deux, trois avril mil huit cent quarante-trois et premier juin mil huit cent quarante-quatre, demeurant enregistrés, est dissoute d'un commun accord à partir du dix-dix-huit juillet mil huit cent cinquante-deux.

social, qui sera: PRAND et compagnie.

Le fonds social se compose de trois mille francs, à fournir par le commanditaire. Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour les faire publier. PRAND et Co. (5237)

Suivant acte sous seings privés, en date du quatorze juillet mil huit cent cinquante-deux, enregistré, il a été formé entre M. Charles-François-Victor-Paul DAVID, agent de change près la Bourse de Paris, y demeurant, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 8, seul gérant responsable, et les autres personnes y dénommées, simples commanditaires, une société pour six ans et six mois consécutifs, du dix-avril mil huit cent cinquante-deux au dix-octobre mil huit cent cinquante-huit, ayant pour objet l'exploitation de l'Industrie d'agent de change près la Bourse de Paris, dont M. David est titulaire, et dont le siège social est établi au domicile de M. David, n° 8, rue Neuve-Saint-Augustin.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table with 3 columns: Station (e.g., Saint-Germain, Versailles), Distance (e.g., 1080, 325) and Price (e.g., 605, 210).

La PATE AUBRII, pour faire couper les rasoirs, se vend chez l'inventeur, Palais-Royal, 139. — 1 fr. le bâton.

Le grand mouvement industriel et financier qui a pris son origine dans les mesures et les nouvelles concessions de chemins de fer décrétées avec tant d'intelligence et d'à-propos par le gouvernement, a servi à démontrer l'utilité d'une institution qui régularise ce mouvement et donne aux opérations des détenteurs de titres de rentes et de chemins de fer une unité, une direction dont elles avaient manqué jusqu'à la création de la Caisse des Actions réunies.

On peut s'intéresser aux opérations du trimestre de juillet en souscrivant immédiatement, 85, rue Richelieu, chez MM. J. Mirès et Co. Les titres de la Caisse des Actions réunies sont de 1,000 à 10,000 fr.

Opéra-comique. — Sixième représentation de la Croix de Marie, opéra-comique en trois actes, musique de M. Maillard, paroles de MM. Lockroy et Dennery, MM. Bussine, Couderc, Jaroulet et M. Lefebvre rempliront les rôles principaux.

— VAUDEVILLE. — La senora Pepita Oliva, cette belle et ravissante danseuse d'élite est chaque soir couverte de bouquets et redemandée unanimement. Jeudi, les quatre dernières nouveautés compléteront ce joli spectacle dans lequel Mlle Déjazet jouera deux rôles différents, et la senora Pepita dansera El Ole et El Jales de Jeros.

— PORTE-SAINT-MARTIN. — Toujours même succès, même affluence au beau mélodrame les Nuits de la Seine. La recette de la 42^e représentation s'est élevée à 3,300 fr. Ce chiffre serait une garantie de durée suffisante si l'époque des vacances ne venait assurer encore à cet ouvrage cinquante représentations.

— CHATEAU ET PARC D'ASNIÈRES. — Aujourd'hui jeudi 29, grande fête. Deux orchestres. A dix heures, le quadrille le Juit Errant. La soirée sera terminée par un brillant feu d'artifice. Prix d'entrée: un cavalier et une dame, 3 fr.; une dame seule, 50 cent.

— JARDIN MARILLE. — L'immense succès obtenu par la splendide fête de nuit donnée il y a quelque temps dans ce délicieux établissement a déterminé l'Administration à offrir à ses abonnés une nouvelle soirée plus brillante encore. C'est samedi prochain que cette fête doit avoir lieu.

CHATEAU DES FLEURS. — Nous croyons devoir rappeler au public que ses portes sont ouvertes les lundis, mercredis, vendredis et dimanches.

RANELAGH. — La série des grandes fêtes de nuit ne sera plus désormais interrompue; à la demande d'un très-grand nombre d'habités elles auront lieu tous les jeudis de chaque semaine. Nous rappelons que pour ces fêtes de nuit on peut également profiter du bénéfice offert aux billets pris à l'avance qui donnent le droit au transport gratuit pour aller et le retour.

SPECTACLES DU 29 JUILLET.

Opéra. — COMÉDIE-FRANÇAISE. — Ulysse. OPÉRA-COMIQUE. — La Croix de Marie. VAUDEVILLE. — Les Nérécides, le Duel, la Douairière, Ulysse. VARIÉTÉS. — Un Homme, les Femmes de Gavarni, Hongrois. GYMNASÉ. — Par les fenêtres, un Soufflet, Donnant, Donnant. PALAIS-ROYAL. — La Tête de Martin, le Terrible Savoyard. PORTE-SAINT-MARTIN. — Les Nuits de la Seine.

AMBIGU. — Berthe la Flamande, la Queue du diable, GAITÉ. — Relâche. THÉÂTRE NATIONAL. — Les Puritains. CIRQUE NATIONAL (Champs-Élysées). — Soirées équestres. COMTE. — Le Bonheur dans la famille. FOLIES. — La Chanvrière, Paris qui s'éveille. DÉLAISSÉS-COMIQUES. — Pendant l'orage, un Voyage. LUXEMBOURG. — La Croix d'or, l'Oncle Africain. HIPPODROME. — Grandes représentations équestres les mardis, jeudis, samedis et dimanches à trois heures. ARÈNES NATIONALES (place de la Bastille). — Scènes burlesques, mimiques et équestres, les dimanches et lundis à 3 h. SALLE BONNE-NOUVELLE. — Tous les soirs à huit heures. SALLE LACAZE (Champs-Élysées). — A huit heures, magie, etc. JARDIN MARILLE. — Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, grandes soirées musicales et dansantes. CHATEAU DES FLEURS. — Les dimanches, lundis, mercredis et vendredis, fêtes et bals. DIORAMA DE L'ÉTOILE. — De 10 h. à 6 h., un Naufrage dans les glaces du Groënland; Messe de minuit à St-Pierre-de-Rome.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX.

Année 1851.

Prix: Paris, 6 fr.; départements, 6 fr. 50 c.

Le Bureau de la Gazette des Tribunaux, rue de Harlay, du-Palais, 2.

Le mot Assemblée législative contient le résumé complet, par ordre alphabétique et par ordre de matières, des séances de la dernière Assemblée. Au moyen de cette table spéciale, on peut faire des recherches faciles dans le Moniteur, dont les Tables paraissent très tard. — Les mots Avoué, Notaire, Officier ministériel, contiennent plus de cinquante questions, toutes très intéressantes au point de vue des ventes d'office et des cas de responsabilité. — Nous donnons aussi le résumé complet des arrêts de la Cour de cassation pendant l'année 1851.

Imprimerie de A. GUYOT, rue Neuve-des-Mathurins, 48.

Advertisement for 'AU LIT D'OR' (Naison BRAG) featuring illustrations of beds and text describing the products and services offered.

Advertisement for 'BAINS DE MER D'OSTENDE' (Grandes et petits APPARTEMENTS MEUBLÉS) with details on location and pricing.

Advertisement for 'MAISON MEUBLÉE A PARIS' (Cité d'Orléans, boulevard Saint-Denis) with details on furnished rooms and location.

AVIS AUX VOYAGEURS. MAISON MEUBLÉE A PARIS, Cité d'Orléans, boulevard Saint-Denis, 18.

Legal notices including 'NOMINATIONS DE SYNDICS', 'CONCORDATS', 'TRIBUNAL DE COMMERCE', and 'OCLARATIONS DE FAILLITES'.